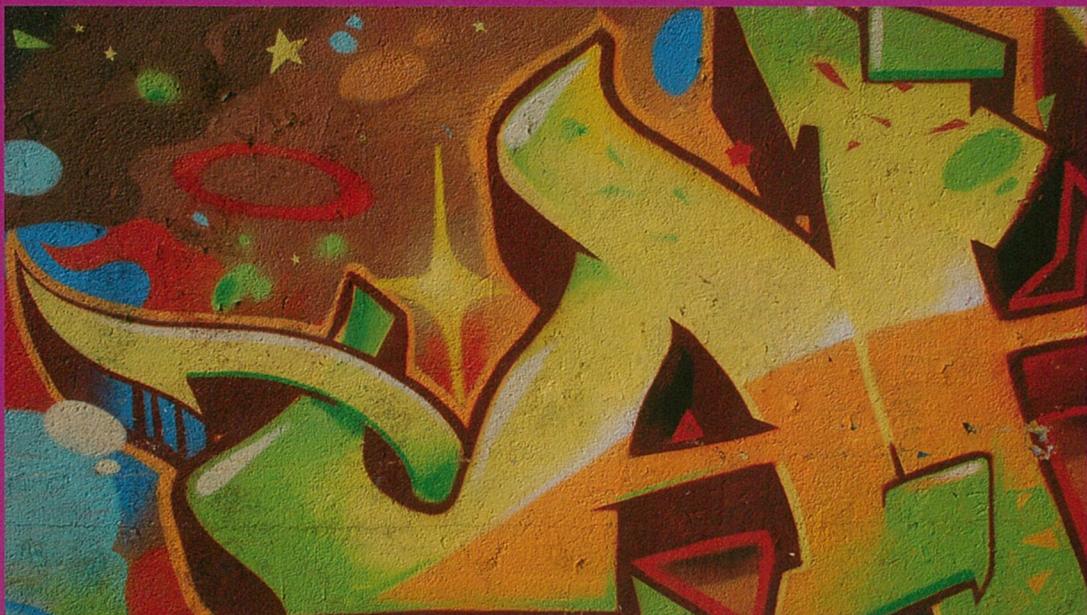


Vivre à Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal 14 novembre	p 2
Lises électorales	p 3
Très haut Débit.....	p 3
Don du sang	p 3
Réveillon Comité des Fêtes	p 4
Réveillon solidaire	p 5
Repas des Aînés	p 5
Secours populaire	p 6
G.R.S.	p 6
SCM	p 6
M.J.C.	p 6
Expo miniatures à la MJC	p 6
Randonnées pédestres	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda décembre-janvier	p 8



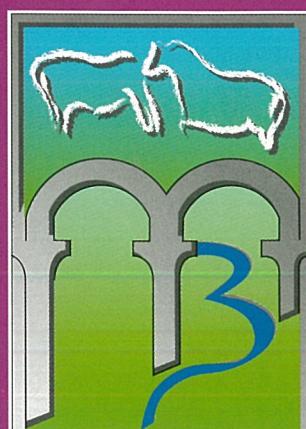
Est ce que c'est graph docteur ? Photo Alain PORTE

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC À LA LETTRE

Bulletin
d'information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal

de Mouthiers sur Boëme

N° 344
DECEMBRE
2014



Mouthiers sur Boëme

Certains monastériens ont reçu un courrier du CREN : «Conseil régional des espaces naturels » proposant l'achat de terrains ou de zones boisées. Je tiens à préciser qu'en aucun cas il ne s'agit d'expropriation mais d'une proposition d'achat, et que par conséquent, il n'y a aucune obligation.Pour Information le CREN est missionné par COSEA pour mettre en place des espaces naturels pour compenser la construction de la ligne LGV. Lors du dernier conseil municipal, nous avons reçu la poste qui est venue nous expliquer sa nouvelle politique face à la baisse constante du courrier .Pour pallier à ce manque d'activité et à ce manque à gagner, la poste a proposé à la commune d'installer des agences postales communales. Ces agences sont à la charge des communes tant au niveau des bâtiments que de la masse salariale.

Même si un fond compensatoire est versé par la poste, il ne couvre pas la totalité des frais ce qui implique des nouvelles charges pour la commune. La question est de savoir si le service public a encore un sens et le conseil municipal a délibéré pensant que la poste devait continuer à maintenir ses bureaux sur nos communes avec des horaires d'ouverture permettant au plus grand nombre de pouvoir s'y rendre.

La campagne pour l'élection du conseil municipal jeune bat son plein !Je vous invite à prendre le temps de lire les affiches qui ont été mises en place et à constater que ces jeunes ne manquent pas d'inspiration pour le devenir de notre commune.

Bonne fêtes à vous tous

Le Maire
Michel CARTERET

CONSEIL MUNICIPAL du 14 novembre 2014

La Poste - situation du bureau de poste de Mouthiers -évolution

Monsieur Sébastien BOURDIER, responsable secteur de la Poste et Madame Bénédicte PÉROT, déléguée territoriale de la Poste, exposent au conseil municipal la présence postale sur la commune de Mouthiers et l'évolution pressentie par la Poste.

Selon la Poste :

- le taux de fréquentation du bureau de poste de Mouthiers est en constante baisse comme sur tout le territoire de la France
- l'activité du bureau de Mouthiers, ouvert 23 heures par semaine, serait représentée à 70% par des opérations courriers et 19% par des opérations bancaires ; cette activité serait également en baisse
- pour une amplitude de 23 h d'ouverture, la charge de travail au guichet ne représenterait que 6 heures 30 soit une occupation effective moyenne du guichetier de 17 mn par heure.

Les intervenants laissent à entendre au conseil municipal que la Poste ne peut plus maintenir le service actuel dans ces conditions.

La poste informe le conseil municipal qu'il existe des solutions partenariales de présence postale sur le territoire, à savoir :

1- l'agence postale communale (APC) fonctionnant comme suit :

- l'activité postale est prise en charge par la mairie dans le cadre d'une convention d'une durée de 1 à 9 ans renouvelable 1 fois ;
- le gérant de l'APC est un employé communal ;
- la clientèle financière est suivie par un conseiller au bureau de poste de La Couronne ;
- le service courrier (vente timbres, enveloppes, envoi courrier, procuration) est assuré
- le service bancaire (retrait et versement) est assuré mais limité
- le financement est en partie pris en charge par la poste à hauteur de 996 € par mois.

2- le relais poste commerçant (RPC) fonctionnant comme suit :

- l'activité postale est prise en charge par un commerçant par convention de 3 ans ;
- seuls les habitants de la commune peuvent faire des retraits d'espèces (limités à 150€ par semaine) mais pas de dépôt de chèques ou d'es-

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

**VENDREDI
9 JANVIER**

20 H 30

pèces, ni mandats cash

- le commerçant perçoit 315 € par mois. La Poste propose alors à la commune l'ouverture d'une Agence Postale Communale. En cas de refus du conseil municipal, la Poste appliquera une réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste de Mouthiers qui ne serait plus ouvert que 15 h par semaine.

Après avoir entendu cet exposé et ces propositions, le conseil municipal :

Considérant que le principe de l'accord préalable du Maire et du conseil municipal avant toute transformation d'un bureau de poste est réaffirmé dans le contrat de présence postale territoriale 2014-2016.

Considérant que la baisse de fréquentation évoquée par la Poste n'est pas imputable au nombre d'usagers ni à une baisse des besoins de service, mais plutôt à un dysfonctionnement du bureau de poste qui, depuis le mois de septembre, est régulièrement fermé les après-midi,

Considérant que le service public n'est pas assuré,

Considérant que le décompte en heures effectives de travail par le guichetier est purement théorique, basé sur un chronométrage fictif pour chaque opération, revenant à dire que le guichetier est INOCCUPE durant 16 h 30 par semaine sur 23 h de présence,

Considérant que, si le bureau de poste n'est plus ouvert que 15 heures par semaine, soit de 9 h à 12 h du mardi au samedi, les usagers et non pas les clients, et plus particulièrement, non seulement la mairie mais également les entreprises et commerçants, devront absolument poster leur courrier avant midi alors que la distribution s'effectue dans la matinée,

Considérant que, dans le cas d'une APC, l'indemnité de 996 € par mois sera loin de couvrir les frais réels (salaires, location local, frais d'eau, d'électricité et de chauffage), fournitures diverses (papier etc...)

et enfin Considérant que la Poste a présenté un bilan financier positif de 627 millions d'euros parmi lesquels 297 versés par l'Etat sous la forme de subvention au titre du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi). Chaque français aurait ainsi versé en 2013 4,61 € pour que la poste embauche, soit pour les 2 500 monastériens, 11 500 €, ce qui permettrait d'employer un salarié en plus pour 12 h supplémentaires par semaine,

le Conseil Municipal

- refuse les propositions de la Poste ;
- demande une augmentation des horaires d'ouverture du bureau de poste de Mouthiers de 12 heures par semaine.

Effervescentre

Le Directeur et le Président du Centre Social Intercommunal Effervescentre présentent au conseil Municipal la structure, son fonctionnement, ses activités avec ses pôles principaux : adultes/familles, enfance, jeunesse, activités culturelles, soutien à la vie associative, coordination sur tout le territoire intercommunal.

Le Conseil souligne l'efficacité des services du centre social dans la mise en place des Temps d'Activités Scolaires

liés aux nouveaux rythmes scolaires au niveau intercommunal.

Assurances

Après avoir examiné les offres reçues, le conseil municipal retient l'offre, mieux-disante, de la SMACL pour l'assurance des véhicules communaux et des deux mini-bus.

Médiathèque - charte des bénévoles
Le conseil municipal approuve « la charte des bénévoles du réseau papillon lecture » prévoyant les droits et obligations des bénévoles oeuvrant au sein de la médiathèque, des bibliothèques et des points lecture sur le territoire intercommunal.

Loyers communaux

A compter du 1er janvier 2015, les loyers communaux se verront appliquer une revalorisation de 0,47% (Indice de Référence des Loyers du 3ème trimestre 2014 publié par l'INSEE).

Gare -levé topographique

Après avoir examiné les devis reçus en mairie concernant l'établissement de plans, coupes et façades de l'immeuble de la gare, le conseil municipal retient le devis de M. Katz, architecte à Mouthiers, pour un montant toutes taxes de 1 856 €.

Demande de subvention
Suite à la demande de subvention formulée par l'association l'Age de Faire, le conseil décide de demander à son représentant d'apporter des précisions, avant toute prise de décision.

Convention Commune/centre social

Le conseil municipal décide de renouveler la convention liant la commune et le centre social intercommunal pour une mise à disposition de chauffeur de bus dans le cadre du transport d'enfants (sorties, centres de loisirs), à raison de 3 h par semaine pour l'année 2015.

Recensement population 2015 - rémunération des agents recenseurs

Le recensement aura lieu en janvier-février 2015. La commune doit recruter 5 agents recenseurs. La commune perçoit une dotation d'Etat de 5 465 € pour l'organisation de ce recensement. Afin d'assurer un salaire décent aux agents recenseurs, le conseil décide que leur rémunération sera calculée sur la base forfaitaire du SMIC.

Personnel communal - CDD services techniques

Le conseil municipal propose un CDD de 6 mois du 1er mars au 31 août 2015 au sein des services techniques à l'agent actuellement en « période d'adaptation en entreprise » dans le cadre de son congé de reconversion de l'armée de terre.



JEUDI 18 DÉCEMBRE
VENDREDI 2 JANVIER

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars prochain.

Les nouveaux arrivants et/ou les personnes non encore inscrites doivent donc se présenter en mairie **avant le 31 décembre** pour demander leur inscription.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au cours de l'année 2014 et jusqu'au 28 février 2015, sont, en principe inscrits automatiquement, sans démarche particulière. Néanmoins, nous leur conseillons de s'assurer auprès de la mairie que c'est bien le cas.

Il en va de même pour les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 1er tour des élections départementales et régionales (mars 2015).

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er et le 2ème tour des élections ne pourront pas voter puisque les personnes ne peuvent voter au 2ème tour que si elles sont inscrites sur la liste électorale avant le 1er tour de scrutin.



Collecte de sang

L'Amicale des Donneurs de Sang de Blanzac/Mouthiers organise une collecte de sang à Mouthiers le lundi 15 décembre prochain à la salle Gilles Ploquin de 17 à 20 heures.

Actuellement, les dons de sang ne suffisent pas à couvrir les besoins des malades et des accidentés ; dans notre région, le centre de transfusion doit prélever chaque jour 700 poches de sang toute l'année. C'est pourquoi nous lançons un appel aux donneurs à se mobiliser et à sensibiliser leur entourage.

Merci de votre fidélité et de votre générosité.

FIBRE OPTIQUE

Notre Communauté de Communes Charente Boëme Charraud s'est engagée sur le projet de déploiement du très haut débit sur les Communautés de Communes de Braonne Charente, Charente-Boëme-Charraud et La Vallée de l'Echelle.

Cet engagement visait à déployer une solution technique apporter très haut débit aux entreprises de nos territoires ainsi qu'aux mairies et écoles. la conduite du projet fut confié au SDEG 16, qui, après appel d'offres pour la réalisation des infrastructures de ce réseau très haut débit a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse établie par le groupement d'entreprises SOBECA SAS, VIGILEC SAG et AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES.

Le projet va suivre plusieurs phases
Etape 1 : Montée en débit sur 18 sous-répartiteurs (3 millions €)

Etape 2 : Montée en débit sur 18 sous-répartiteurs supplémentaires (2,6 millions €)

Etape 3 : Desserte en fibre optique des Zones d'Activités Economiques et raccordement des entreprises (2,2 millions €)

Etape 3bis : Desserte en fibre optique des sites publics (1 million €)
Etape 4 : Sécurisation de branchement au réseau de grand Angoulême SOLSTICE (1,4 million €)

Les étapes 3bis et 4 ne seront pas réalisées dans leur intégralité tant que la subvention de l'Etat ne sera pas accordée.

Le plan de financement envisagé s'établit ainsi :

ETAT (Fonds pour la Société Numérique) 2,27 M€

FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) 1 M€

FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) 2,5 M€

REGION 1,2 M€

DEPARTEMENT 1,8 M€

COMMUNAUTES DE COMMUNES 1,68 M€

Coût total des travaux 10,45 M€

Il existe malgré tout une incertitude forte quant à l'engagement de l'Etat qui ne peut être garanti en l'absence d'une maîtrise d'ouvrage unique à l'échelle départementale.

Dans ce cas la part des communautés s'élèverait à 3,03 M€ sur un coût de travaux de 9,53 M€ soit 1,161 million € pour Charente-Boëme-Charraud.

Le Conseil Communautaire, a voté cet engagement à l'unanimité

VISITE À NOTRE JUMELLE



L'accueil réservé aux monastériens par les amis de Petite Rosselle a encore une fois été à la hauteur de l'amitié que l'Histoire a fait naître entre nos deux communes.

De la plantation par les deux maires de l'arbre de la Fraternité offert par Mouthiers aux cadeaux reçus des rossellois, en passant par les soirées de fêtes et le petit déjeuner pris juste avant de repartir, tout fut expression de la chaleur humaine !



M . J . C .

Danse Country le lundi à partir de 19 h 30 à la salle Gilles Ploquin

Chant chorale le mercredi à partir de 19 h 30 à la MJC

Peinture le mercredi à partir de 18 h 30 (anciennes écoles-ancien local du comité des fêtes)

Danse africaine le samedi matin à partir du 15 novembre 2014 à 10 h à la MJC

Renseignements : 05 45 67 84 38

**Bal Country samedi 24 janvier à 20 h 30 à la salle Gilles Ploquin
5€ l'entrée - buvette - pâtisseries**

Réveillon du COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Mouthiers organise un **REVEILLON DANSANT** sous la forme d'un grand buffet, le **31 décembre**

la salle Gilles Ploquin.

Tarifs : 45 € sans les vins
15 € pour les moins de 12 ans

Sono « Number One »

Inscriptions jusqu'au 20 décembre 2014
Renseignements :

FOURNIER Jean-Luc 06 13 50 30 69
CAPLOT Serge 05 45 67 82 09
CLAPAUD Christophe 05 45 65 42 50

Super réveillon ...on compte sur votre présence...

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Le 31 décembre 2014, Effervescentre organise, avec le soutien de la communauté de communes Charente Boëme Charraud,, d'entreprises, de commerçants et d'autres associations, un réveillon solidaire dans la salle des Glamots à Roullet-Saint-Estèphe.

Ce réveillon qui repose sur la base de la gratuité totale, est ouvert à tout le monde, qu'il s'agisse de gens seuls ou de familles, c'est aussi un projet porteur de valeurs et de solidarité basé sur le bénévolat.

Ambiance aux couleurs de l'Afrique avec un poulet Yassa. Aucun alcool, l'apéritif sera un cocktail de fruits et à table, il y aura jus de fruits et eau. Danses et cotillons seront au programme accompagnés d'un DJ bénévole.

Effervescentre lance un appel en direction de toutes les bonnes volontés disponibles pour la préparation.

Les réservations sont ouvertes à partir du 1er décembre jusqu'au vendredi 19 décembre en contactant Sandra Séganti au 05 45 67 84 38.



REPAS DES AINÉS 18 JANVIER

Le repas offert aux aînés par la commune aura lieu le dimanche 18 janvier à midi à la salle Gilles Ploquin. Il est offert aux personnes âgées de plus de 63 ans (et leurs conjoints même s'ils n'ont pas atteint l'âge requis).

Nous espérons n'avoir oublié personne, mais si vous êtes concerné(e)s et si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 15 décembre, ou si vous avez connaissance d'un oubli de notre part, merci de nous faire connaître en mairie ou de nous le faire savoir.

En cas de besoin, le transport des personnes peut être effectué par la collectivité ; il suffit pour cela de bien vouloir en faire la demande à la mairie.

Les personnes âgées de 80 ans et plus ne pouvant se déplacer pour cas de force majeure sont invitées à se faire connaître en mairie ; il leur sera remis, à leur domicile, une corbeille gourmande.

SECOURS POPULAIRE

57, rue de la Boëme

La Boutique

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Le troisième lundi de chaque mois de 14 h à 16 h Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état. Ils feront le bonheur des visiteurs. Pour cette mission de venir en aide à ceux que la vie a meurtri, le secours populaire a besoin de vous ; si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir : les bénévoles seront les bienvenus.



G.R.S.

Peu de nouvelles depuis long- de nos cours du mercredi et temps sur la GRS bien qu'une nous n'avons pu accueillir équipe ait participé au championnat national Equipe en juin de cinq ans.

dernier à Toulouse. Les programmes individuels Notre traditionnelle fête fin pour les plus de 11 ans sont en juin a connu un vif succès et cours d'élaboration et notre 80 gymnastes ont égagé cette prochaine rencontre aura lieu soirée, appréciée par un nombreux public.

La rentrée s'est déroulée avec le stage de remise en forme fin août. Cédric LAURIERE comme régionale qui se déroulera chez d'habitude a animé l'activité nous à la salle omnisports du matin visant la remise en forme et déjà nous transforme et la constitution d'un vaillons sur la préparation de l'esprit de groupe.

Audrey BOUSSEAU ancienne accueillerons avec plaisir tous gymnaste de MOUTHIERS, qui les bénévoles qui souhaitent œuvre maintenant dans la pratique et l'enseignement de la danse, nous a fait partager ses compétences et fait preuve de générosité et de charisme.

Onze grandes se sont engagées dans ce cursus et ont passé l'épreuve écrite dans la grande, nous espérons de prochaines collaborations. 20 octobre. Vous souhaitez nous contacter : 06 10 45 11 11 Elisabeth Lebecque

sions sur les offres d'accueil responsable technique

Samedi 13 décembre, à 14 heures à la salle Gilles Ploquin, les membres du comité du Secours Populaire de MOUTHIERS, organisent, en partenariat avec le Centre Social et la MJC un après-midi récréatif, solidaire et gratuit, ouvert à tous. En première partie, seront présentées deux petites pièces de théâtre « frayeur d'une soirée pyjama » jouée par la troupe de l'ACDL de Roullet et « super mémé » interprétée par la troupe

de l'amicale de Sireuil (créations Jean-Luc Cybard) -deux sketches d'Elie Kacou joués par les ateliers du lien social La deuxième partie sera consacrée à la présentation de danses country et des danses africaines par les ateliers de la MJC. Au cours de l'entracte, un goûter sera offert et vous trouverez à la vente de jolis objets de décoration de Noël confectionnés par les bénévoles.



ECOLE DE FOOT

L'école de football a repris son entraînement de gardien de but à activité début septembre avec été mis en place le mercredi et le vendredi avec Fred.

nos jeunes footballeurs, pour y pratiquer leur sport préféré L'école de football pour la 3ème Cette saison toutes les catégories fois consécutive a été labellisé seront représentées dans les différents championnats par 85 joueurs depuis les U6 jusqu'au U18. Les U6 U7 U8 U9 participent à des plateaux

2 équipes U10/U11 en phase de 1ère phase 2 équipes U12/U13 en entente avec le club de Blanzac

1 équipe U14/U15 en entente avec le club de Blanzac 1 équipe U16/U18 en entente avec le club de Roulet

Tout les parents qui désirent participer à l'école de football par la

Ludovic et Ghislain accompagné de Christophe, Gaetan, Dorian, Habib, Christian, Clément, Fred et Jean Michel sont les éducateurs qui initient nos jeunes

footballeurs le mercredi après midi et le vendredi soir. Cette année une fois par mois les U13 et U15 s'entraînent à Blanzac dans le cadre de l'entente. Merci à Mr Milan qui les emmène avec le bus de la commune. De plus un

éducateur et accompagnateur qui participent au bon fonctionnement de notre école de football et qui permettent à nos jeunes de pratiquer ce sport.

éducateurs, dirigeants et accompagnateurs qui participent au bon fonctionnement de notre école de football et qui permettent à nos jeunes de pratiquer ce sport.

Annie BOUYER exposera ses miniatures à la MJC à partir du 14 décembre



RANDONNÉES DU DIMANCHE

Jour	Animateur(s)	Tel.	Lieu de la randonnée	Départ	Point de départ	Heure départ rando	Distance
7-déc	Daniel P et Joël F	06 19 12 62 39 06 23 55 46 43	Champagne-Vigny « le sentier des poètes » « les joyaux de La Rochefoucauld »	13h30	Place de l'église	14h	11,5km
21-déc	Cédric H et Nicole G	06 15 51 78 05 06 10 56 11 64	Mouthiers rando+galette+calendrier	13h15	Place de l'église	14h	6,5 ou 9 km
4-jan	J-Pierre B et Cécile T	06 35 27 25 61 06 01 91 80 33	Mouthiers rando+galette+calendrier	13h45	Place derrière l'église	14h	8km

RANDONNÉES DU MERCREDI

Jour	Animateur(s)	Tel.	Lieu de la randonnée	Départ	Point de départ	Heure départ rando	Distance
10 déc.	Alain B et Jean-Paul L	06 23 92 59 10 06 32 23 98 78	MOUTHIERS « la Fouillouse »	13h45	Place derrière l'église	14h	10km
7-jan	Mouthiers rando+galette+calendrier		Mouthiers rando+galette+calendrier	13h45	Place derrière l'église	14h	7,5km

ETAT CIVIL

MARIAGE

29 novembre : Chamberlain DJOUMESSI ZAMO et Josiane KENGNE KUNGUE « chemin des Marzauds

SUR VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

Vendredi 5 : remise des prix « lire en fête » à la médiathèque

Dimanche 7 : repas dansant Génération Boème à la salle Gilles Ploquin

samedi 13 : spectacle de Noël Secours Populaire à la salle Gilles Ploquin

lundi 15 : collecte de sang à la salle Gilles Ploquin de 17 à 20 h

31 : réveillon solidaire à la salle des fêtes de Roullet

31 : réveillon organisé par le Comité des Fêtes à la salle Gilles Ploquin

JANVIER

samedi 10 : galette du Tennis Club à la salle omnisports à partir de 15 h

samedi 10 : repas football club à la salle Gilles Ploquin

vendredi 16 : assemblée générale

Tourbières et Loisirs salle du conseil à la mairie à 20h30

dimanche 18 : repas offert par la commune aux aînés à la salle Gilles Ploquin 12 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : VALENTIN Angouleme

CRECHE FAMILIALE

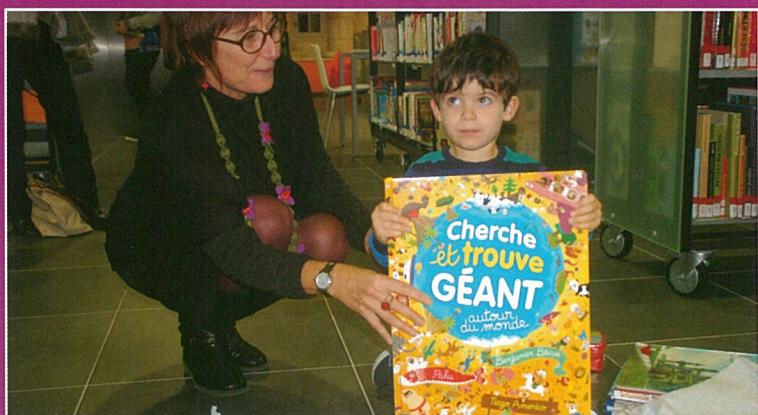
Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Junior associatio en concert



Raphael, millième lecteur du réseau papillon lecture



Oscar et la dame rose...

Le prochain
bulletin

Sera le premier de 2015. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre.
Les activités prévues jusqu'à mi février 2015 pourront y être annoncées.